ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°…………….

D’INTEGRATION DANS UN NOUVEAU CADRE D’EMPLOIS APRES DETACHEMENT POUR INAPTITUDE PHYSIQUE

DE M./Mme ..................................

**Mention en jaune : à enlever en fonction de la situation**

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment l’article 68-1,

**VU** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet

**VU** le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l’exercice de leurs fonctions,

**VU** le décret n°68-86 du 13 janvier 1986 relatif notamment à la position de détachement des fonctionnaires territoriaux,

**VU** l’arrêté n°……………détachant M/Mme …………………….. pour une durée d’un an suite à une inaptitude physique dans le grade de …………….. au ……. Echelon, indice but ………….., indice majoré …………….. à compter du ……………………

**VU** l’avis du Comité Médical en date du ……………………..,

**VU** la lettre de l’intéressé sollicitant son intégration à compter du ……………………... dans le cadre d’emplois des ………………. au grade …………………………… pour exercer les fonctions de

**VU** l’avis de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie ………. en date du ………….,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1er : A compter du ……….……, M/Mme ……….…… né le …………………., grade ……………,….. échelon, indice brut…………., indice majoré ……………, avec une ancienneté conservée de ……………………..est intégré dans le cadre d’emplois des …………………….. au grade ……………… pour exercer les fonctions de …………………….

**ARTICLE 2ème**  : M/Mme ……………… est classé au ………. Echelon de l’échelle ……… au grade …………………., indice brut ………………, indice majoré …………… avec une ancienneté conservée de ……………

**ARTICLE 3ème**  : Les services accomplis antérieurement par l’agent intégré directement sont assimilés à des services accomplis dans le corps ou cadre d’emplois d’accueil : il pourra concourir à l’avancement et à la promotion dans son nouveau cadre d’emplois dans les mêmes conditions que les autres membres du cadre d’emplois.

**ARTICLE 4ème**  : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Receveur Municipal, M. le Président du Centre de Gestion, et notifiée à l’agent.

**ARTICLE 5ème**  : Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de sa publication.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Notifié le

Signature de l’agent :